

Article 31 du Règlement

Toute la région ressentira les effets économiques de ce gigantesque projet qui donnera naissance à de nombreuses industries et de nombreux services nouveaux.

Une fois terminé, cette liaison sera en elle-même une importante attraction touristique. Elle éliminera également des obstacles au commerce interprovincial et inaugurerà une ère nouvelle de coopération interprovinciale.

Ce projet privé sera le foyer de la région atlantique et de son potentiel. Il donnera aux Canadiens de l'Est une nouvelle fierté et il annoncera un renversement tangible d'une situation qui a été caractérisée par de nombreux échecs.

Je demande au ministre de l'Environnement de faire en sorte que l'étude en cours soit réalisée et terminée le plus rapidement possible. Enfin, je demande au ministre des Travaux publics de préparer ses engins et de lancer l'entreprise.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, durant l'une des deux réunions tenues à l'hôtel de ville de Nepean au sujet de la taxe sur les produits et services, un habitant de la ville a présenté un mémoire décrivant les répercussions que la taxe sur les produits et services avait eues en Nouvelle-Zélande.

Il a précisé qu'en 1985, le gouvernement néo-zélandais avait décidé de se lancer dans une politique de libre-échange et de libre-marché.

On a dévalué le dollar néo-zélandais, on a laissé les taux d'intérêt fluctuer à leur guise, on a réduit les droits de douanes, on a supprimé les restrictions sur les investissements étrangers et on a déréglementé le secteur des banques et des institutions financières. Pratiquement tous les programmes d'aide aux agriculteurs ont été supprimés et même les offices de commercialisation ont été remis en cause. On a déréglementé les transports également. Des tickets modérateurs ont été prévus pour tous les services gouvernementaux. On a mis un terme à l'universalité de tous les programmes sociaux. Les programmes de développement régional ont été interrompus. Le programme énergétique national a été abandonné. On a décidé de ne plus garantir aucun service gouvernemental, même pour ce qui est des services publics. Au total, 432 bureaux de poste ruraux ont été fermés. On a privatisé les sociétés d'État comme Air New Zealand, Petrocorp, et la Development Finance Corporation. Il en est résulté une crise et une stagnation de l'économie.

N'y a-t-il pas lieu d'être très inquiet lorsqu'on voit la même chose se produire au Canada à l'heure actuelle?

L'ÉCONOMIE

M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, la population de Calgary-Sud-Est sait que nous devons éliminer notre énorme dette. Elle est même prête à payer davantage de taxes pour y arriver. Mais elle n'acceptera de le faire que si le gouvernement arrête de gaspiller et de dépenser en pure perte.

Avant Noël, le président du Conseil du Trésor a annoncé une série de compressions budgétaires. Ce n'était pas là les premières coupes. Le gouvernement a économisé des milliards de dollars en éliminant des programmes, en privatisant des sociétés d'État, y compris Air Canada, et en ramenant la taille de la fonction publique à ce qu'elle était en 1973.

Le ministre des Finances a accompli un excellent travail et a réussi à exercer un contrôle sur les dépenses. Au moment où il prépare un nouveau budget, je l'encourage à continuer ses efforts louables pour réduire les dépenses.

* * *

LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, c'est en novembre 1984 que le gouvernement a annoncé son intention de réformer la réglementation financière au Canada. Cinq ans et quatre ministres plus tard, le gouvernement n'a toujours pas levé l'incertitude et la confusion qui règnent dans ce domaine.

La réforme de la réglementation au Canada est à la remorque des profonds changements que subit le secteur financier. Les faillites, les prises de contrôle et les fusions se poursuivent toujours. Les institutions financières canadiennes ne sont pas à la hauteur de leurs concurrentes sur les marchés intérieurs et internationaux. Voilà maintenant que le gouvernement songe à laisser la société American Express établir une banque au Canada avant l'entrée en vigueur de la mesure législative pertinente.

Le gouvernement doit s'assurer que les règles du jeu sont les mêmes pour tous au Canada avant de songer à ouvrir notre secteur financier aux étrangers.

Les rapports des comités et les promesses vagues doivent déboucher sur une action concrète. Je prie instamment le gouvernement de doter les institutions financières d'une politique nationale en matière d'institutions financières et d'un cadre de réglementation pertinent.